

Question présentée par le député :

M. François Lefort

Date de dépôt : 17 novembre 2011

Question écrite

Quid des géostructures énergétiques du CEVA ?

Le chantier du CEVA a été inauguré ce mardi 15 novembre 2011 dans la joie et la ferveur, dans l'impatience contenue d'ouvrir enfin ce chantier historique, longtemps retardé, malgré le soutien du Grand Conseil, de la majorité des partis politiques et d'une large partie de la population, soutien populaire d'ailleurs exprimé lors du referendum du 29 novembre 2009.

Cet ouvrage, déterminant pour l'aménagement du canton de Genève est voulu exemplaire par le maître d'œuvre principal qu'est le Conseil d'Etat. Cet ouvrage exemplaire comporte des projets de géostructures énergétiques, destinées à récupérer la chaleur des tunnels ferroviaires en vue de son utilisation à des fins de chauffage de projets immobiliers, sis à proximité de l'ouvrage.

Ces projets de géostructures énergétiques sont tout à fait conséquents à la volonté du Conseil d'Etat d'être l'acteur majeur du développement durable sur le territoire de la République et canton de Genève, volonté non seulement exprimée à de réitérées reprises dans les discours et débats, mais aussi volonté imprimée dans les actes et donc dans la loi.

Cette volonté est en cohérence avec la réalité de l'ère postnucléaire nouvelle ouverte ce printemps par le Conseil fédéral, puis par le Conseil national.

Les projets de génie civil incluant des tunnels tels que le CEVA sont connues comme des opportunités pour l'utilisation énergétique de la chaleur produite par ces ouvrages (1). Les projets genevois de géostructures énergétiques sont souvent cités (2, 3) et ont été étudiés sérieusement (4, 5). Ils sont même mentionnés dans le plan directeur cantonal 2030 (6), où les périmètres remarquables incluent la ligne du CEVA (tunnels et tranchées couvertes) de même que les gares en vue de leur exploitation géothermique.

A l'heure de creuser les premiers tunnels, le Conseil d'Etat pourrait-il communiquer ce qu'il est advenu de ces projets d'utilisation de la chaleur des tunnels du CEVA pour le chauffage d'immeubles d'habitation proches des tunnels, ou autrement dit :

Quid des géostructures énergétiques du CEVA ?

Sources :

- (1) Wihlem J. 2009. Géostructures énergétiques – Utilisation de la chaleur du sous-sol par des ouvrages de fondation et de soutènement en béton. Principe et développements en Suisse.
http://lmswww.epfl.ch/common_documents/Amis_LMS+R/2009/Wilhelm_Geo-struct-energ_01.09.pdf
- (2) Baujard C., Kohl T., Wihlem J. 2009. Projet CEVA – Estimation du potentiel géothermique. *Geothermie CH*, 47:12-14
- (3) Wyss R. 2009. Tunnelgeothermie funktioniert auch ohne Berge. *Geothermie CH*, 46:4-6
- (4) Baujard C. et Kohl T. CEVA – Quantification de l'énergie apportée par des géostructures. GEOWATT AG
http://etat.geneve.ch/dt/SilverpeasWebFileServer/06_Kohl_JGG09.pdf?ComponentId=kmelia197&SourceFile=1253172616119.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/
- (5) Baujard C. et Kohl T. Evaluation of the Potential Use of Geothermal Heat Exchangers in the CEVA Tunneling Project. *Proceedings World Geothermal Congress 2010, Bali, Indonesia, 25-29 April 2010*
- (6) Plan directeur cantonal Genève 2030. Fiche D02 (mai 2011), p. 225